



Informations communales

Mise en service des Moloks

Lors de l'assemblée communale du 10 décembre 2024, les citoyennes et citoyens présents ont approuvé un crédit d'investissement pour la mise en place de Moloks en lieu et place des containers.

Comme vous l'avez peut-être observé, ces Moloks ont été mis en place au début du mois de mars et entreront en fonction, dès le lundi 30 mars 2026. En parallèle, tous les containers installés dans le village vont être enlevés.

Les Moloks sont installés aux endroits suivants :

Derrière le restaurant



A côté de la station essence



Aucune carte n'est nécessaire pour ouvrir les Moloks. Vous pouvez simplement y déposer vos sacs à ordures munis d'une vignette comme c'est déjà le cas aujourd'hui. En ce qui concerne les couches-culottes, celles-ci seront mises dans des sacs transparents, qui peuvent être déposés dans les Moloks, sans vignette.

Quant à la benne compacteuse, qui se situe à la déchetterie du Grivaz, il n'y a aucun changement.

Nous comptons sur la bonne collaboration de toutes et tous afin que ce changement de collecte se passe dans de bonnes conditions, et nous restons à disposition pour toute question.

Granges, mars 2026

Le Conseil communal